



**Association Amicale de Défense des Locataires**

**du 3 rue Henri Ribière 75019 PARIS**

Association régie par la loi de 1091 – NRA W751237451

mèl : aadloc@free.fr

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC PARIS-HABITAT**

**Le lundi 14 septembre 2020**

- :- :- :- :- :- :- :-

Etaient présents :

**Pour PARIS-HABITAT :** Mme LAURORE, Mme EL AZZOUZI, Mme ROMANENS

**Pour A.A.D.LOC. :** Mme TAIEB, Mr POLICHOUK

**CHANGEMENTS:** Madame LAURORE a confirmé qu'elle quittait Paris-Habitat le 17 septembre, ce que nous regrettons vivement dans la mesure où malgré nos divergences, nous avons toujours pu parler franchement et collaborer efficacement. Monsieur Larouzée ainsi que Monsieur Lecoœur, tous deux de la DTNE, sont quant à eux appelés à d'autres fonctions au sein de l'office.

**TRAVAUX PARTIES COMMUNES :** A notre demande, nous avons effectué dès le 4 août une visite du chantier avec Madame Romanens, afin d'obtenir des précisions. Nous avons insisté sur le fait que les portes de certaines gaines techniques, massacrées par des coups de tournevis devaient être purement et simplement changées, sur l'état des boutons-poussoirs de minuterie, sur le fait qu'à certains endroits on avait peint sans reboucher, notamment sur des portes palières. Nous avons proposé de peindre les portes des locaux câble/fibre dans le même gris que les portes des appartements, mais en mat, couleur moins salissante. Pour le sol, nous avons opté pour le choix 2 ni trop sombre, ni trop salissant.

Nous avons refait un point le lundi 7 septembre. Les étages du 3 au 17 étaient pratiquement terminés, revêtement de sol posé. L'importance des travaux au 18ème n'a pas permis qu'il soit incorporé au planning général. L'état général des travaux est satisfaisant. Les portes abîmées des gaines techniques ont été changées. Seules quelques retouches devant être effectuées çà et là. Nous avons aussi proposé la pose de plaques de propreté en aluminium sur les portes coupe-feu à chaque étage, afin d'éviter au maximum les traces de doigts. Il reste à effectuer la partie électrique, c'est-à-dire la pose dans les couloirs des plafonniers pour lesquels nous avons préféré un blanc naturel, la mise au point des minuteries et le remplacement des boutons-poussoirs.

Il est prévu que la totalité soit terminée pour fin septembre. Ce délai nous semble toutefois quelque peu optimiste.

**CHARGES DE 2019 :** Nous avons reçu début août une partie des réponses à nos questions. Certaines ne nous donnent pas satisfaction. Quant aux autres, relatives notamment aux facturations incohérentes de Derichebourg, aux remplacements du gardien ou aux consommations atypiques relevées sur certains compteurs d'eau devant encore nous être données par MMme Gimalac et Bourdelat, nous les attendons dans la semaine.

**LOCAL À VÉLOS :** Le local actuel doit être divisé en deux, la moitié, côté rampe restant aménagée en local à vélos, la destination de l'autre partie restant à définir. En tout état de cause nous avons insisté sur le fait qu'il doit être impossible d'accéder aux caves depuis ces locaux et que la porte qui le permet actuellement doit être condamnée.

Dans tous les cas le local doit être vidé de tous les objets qui ne sont pas des vélos en ordre de marche. Les épaves seront jetées.

**TRAVAUX DANS LA CHAUFFERIE :** La chaufferie va être entièrement refaite et cela concerne aussi la totalité des équipements techniques. C'est déjà une bonne nouvelle dans la mesure où elle nous assure que notre immeuble ne sera pas dans un avenir prévisible raccordé au réseau CPCU et que les coûts seront ainsi maîtrisés.

Ces travaux s'échelonnent sur 5 mois à partir de ce mois d'octobre. Nous nous sommes étonnés que de tels travaux n'aient pas été programmés de préférence en période estivale, mais les dés sont jetés et les décisions prises. Nous aurons à subir des arrêts de chauffage dont on nous a promis qu'ils ne dureront pas plus de 8h d'affilée hors week-ends et que nous serons avertis 48h à l'avance.

**VOLETS ROULANTS :** Des réparations ponctuelles ont déjà été effectuées. Pour le reste, le planning sera établi avant fin septembre et toutes les réparations devront être terminées avant fin octobre. Nous recommandons aux locataires chez qui les volets roulants doivent être revus de vérifier auprès du gardien qu'ils sont bien sur la liste ou d'adresser un mail à la gérante, Madame EL AYEB à [nawel.elayeb@parishabitat.fr](mailto:nawel.elayeb@parishabitat.fr)

**CAFARDS :** L'entreprise a bien effectué les passages annoncés. Elle n'a à ce jour pas remis le compte-rendu détaillé. Madame El Ayeb va insister pour l'obtenir et agir auprès des récalcitrants. Il faudrait sans doute s'interroger sur l'utilité de traiter les gaines techniques.

**NETTOYAGE LE WEEK-END :** Les devis proposés sont exorbitants et sans rapport avec la prestation demandée. Nous allons étudier d'autres voies.

**INTERRUPTIONS INTERNET :** Nous avons procédé à l'affichage des modalités relatives au T.P.S. Pour la fibre, nous persistons à dire que seul SFR doit avoir accès aux armoires techniques dans les étages. Le chaos actuel provient d'interventions intempestives. Nous allons recontacter Mr Fabre.

**ASCENSEURS :** Depuis les travaux il apparaît que des dysfonctionnements surviennent, que les portes d'un ascenseur se ferment sans que celui-ci se mette en mouvement ce qui provoque sa mise en sécurité. Mme El Ayeb va demander une intervention notamment sur la cabine 2606.

**SÉCURITÉ ET INTRUSIONS NOCTURNES :** Il a été constaté à de nombreuses reprises que des individus sonnent au hasard la nuit afin de se faire ouvrir les portes. L'office nous recommande :

**DE JOUR COMME DE NUIT, NE JAMAIS OUVRIR À DES INCONNUS**

**EMPLACEMENT POUBELLES :** La procédure se poursuit normalement et le droit sera dit malgré les gesticulations de certains esprits chagrins et sectaires.